

# Projet de conservation de la Huppe fasciée (*Upupa epops*) dans le canton de Genève

## Rapport 2012

Réalisé par :



Collaboration :



Avec le soutien de :



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

**Direction générale de la nature et du  
paysage (DGNP)**

Genève, le 20 novembre 2012

Auteur : Claude Ruchet, rue Soubeyran 2, CH-1203 Genève,  
claude.ruchet@gobg.ch, +41 79 631 35 90

Relecture : Alexis Pochelon, Jérôme Duplain, Marie Haake

## Résumé

La Huppe fasciée, autrefois commune dans le canton de Genève jusque dans les années 1950, a fortement décliné dès les années 1960. Aucune nidification certaine n'a été constatée lors des enquêtes des Atlas cantonaux de 1977-1981 (Géroudet, et al., 1983) et 1999-2001 (Lugrin, et al., 2003). Les premiers cas avérés depuis 1974 à Corsinge (Géroudet, et al., 1983) datent de 2006, à Satigny et Avully (Station ornithologique suisse).

Suite aux quatre sites de nidification découverts en 2011 (Ruchet, 2011), l'étude menée en 2012 a permis de trouver 18 territoires dont sept sites avec des nidifications certaines. Cette rapide augmentation est probablement due en partie aux prospections plus efficaces. Pour la première fois depuis des décennies, une véritable population est présente sur le canton. Un noyau de population niche dans l'ouest du canton. Des indices de nidification, plus ou moins certains, proviennent du reste du canton. Une nidification a, entre autres, eu lieu dans un secteur très urbanisé proche du centre ville. Pour la première année, un des 135 nichoirs installés pour l'espèce a été occupé par celle-ci. Une plumée ainsi que des oeufs de Huppe ont été retrouvés dans un nichoir à Chevêche d'Athéna.

Le canton de Genève abrite donc une véritable population nicheuse. Ainsi, il accède à un niveau de 1<sup>re</sup> priorité pour la conservation de la Huppe fasciée en Suisse, selon le plan d'action relatif (Mühlethaler et al., 2010). Des mesures d'amélioration des habitats devraient être mises en place ces prochaines années.

## Introduction

Le projet de conservation de la Huppe fasciée a démarré, à Genève, au printemps 2011. Cette initiative fait suite à la lecture du Plan d'action Huppe fasciée Suisse (Mühlethaler et al., 2010). Ce projet a pour buts de dénombrer la population nicheuse de cette espèce et de favoriser son augmentation.

## Méthodes

En 2012, 135 nichoirs à Huppe fasciée ont été installés sur le canton de Genève. Soit 40 nichoirs de plus que l'année précédente, grâce au sponsoring trouvé par le Groupe des jeunes de *Nos Oiseaux*. Ces nichoirs supplémentaires ont été installés près des sites de nidifications de 2011.

Pour faire face à la concurrence des Etourneaux, les nichoirs ont été posés par paire sur les arbres, les bâtiments ruraux et capites de vigne. Pour chaque paire, les trous d'envol sont de diamètres différents, respectivement 5 cm et 6 cm.

Un travail de sensibilisation a été effectué lors de rencontres avec les propriétaires et autres personnes rencontrées sur le terrain. Un dépliant présentant l'espèce et demandant de nous contacter en cas d'observation a également été distribué (annexe 1).

Tous les nichoirs ont été contrôlés 3 fois dans l'année, mi-mai, mi-juin et mi-juillet. Leurs occupations ont été notées.

Au mois d'avril, les membres du GOBG ont été sollicités pour effectuer des parcours de prospection.

Chaque participant effectuait une boucle de 3-4 km sur laquelle étaient repartis 3 points d'écoute de 30 minutes. Au total, une centaine de kilomètres ont été parcourus et autant de points d'écoutes effectués. Malgré des conditions météorologiques peu favorables, l'espèce a été contactée à quatre reprises.

Les expériences de nos collègues valaisans et vaudois montrent que l'espèce reste très discrète en période de reproduction (Y. Bötsch, Y. Menétrey comm. pers.). Il faut donc investir énormément de temps pour la recherche des territoires, et l'on ne peut jamais être sûr de pouvoir tous les découvrir. Plus que les points d'écoute, c'est le «grand public» qui fournit de nombreuses données. Les centaines d'heures de recherches ciblées, effectuées par un petit groupe de volontaires, portent également leurs fruits.

Les critères de nidification sont basés sur ceux de l'Atlas [http://www.ornitho.ch/index.php?m\\_id=41](http://www.ornitho.ch/index.php?m_id=41).

Un des sites de nidification découvert se prêtant bien à l'exercice, une caméra vidéo a suivi le nourrissage des poussins afin d'étudier le régime alimentaire de l'espèce. Les résultats feront l'objet d'un autre rapport.

## Résultats et discussion

### Population nicheuse

	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Nombre de territoires</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>18</b>
Dont certains	0	0	0	4	7
Dont probables	0	0	1	0	2
Dont possibles	3	0	5	4	9
<b>Nidifications certaines</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
Dont 1ères nichées				4	7
Dont 2èmes nichées				1	0
<b>Sites de reproduction</b>					
Cavités naturelles	0	0	0	3	4
Nicoir à huppe	0	0	0	0	1
Nicoir à Chevêche	0	0	0	0	1
Cavité inconnue	0	0	0	1	1
<b>Nichoirs à huppe installés</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>95</b>	<b>135</b>

Pour la saison 2012, sept sites de nidification certains ont été découverts, et 18 territoires au total. Sur les quatre sites de l'année dernière, trois ont été réoccupés. L'espèce semble continuer son expansion, principalement dans l'ouest du canton où 5 nids se situaient dans un rayon de 750m. Nos recherches, plus efficaces, expliquent probablement en partie cette augmentation. Il est néanmoins

probable que d'autres reproductions sont passées inaperçues, comme c'est régulièrement le cas dans les autres cantons. Nos observations confirment que le canton de Genève abrite à nouveau une population nicheuse. A ce titre, il bénéficie d'un niveau de priorité 1 selon les termes du plan d'action suisse (Mühlethaler et al., 2010, R.Ayé comm. pers.).

Deux niohirs ont été occupés par la Huppe dont un destiné à la Chevêche d'Athéna. Dans ce dernier, la nidification a échoué car, malgré le dispositif anti-fouine, une plumée d'adulte et des oeufs ont été découverts le 11 juin. L'absence de traces de dents sur les plumes et les oeufs semble indiquer que la Chevêche d'Athéna a été le prédateur.

Aucune seconde nidification n'a été observée cette année. Un mois d'avril pluvieux a probablement retardé le début de la saison de reproduction (voir tableau plus bas).

Le 11 mai, un mâle mort a été retrouvé au bord d'une route.

### Valeurs saisonnières du printemps 2012 de la station MétéoSuisse de Cointrin en comparaison avec la norme.

	température (°C)			durée d'ensoleillement (h)			précipitations (mm)		
	moy.	norme	écart	somme	norme	%	somme	norme	%
<b>Avril</b>	10.2	8.8	+1.4	112	161	70	112	65	173
<b>Mai</b>	15.1	13.0	+2.1	251	181	139	76	77	99
<b>Juin</b>	19.1	16.5	+2.6	230	212	108	95	89	107
<b>Juillet</b>	19.8	19.1	+0.7	267	255	105	46	67	68

norme = moyenne climatologique 1961-1990

écart = écart à la norme

% = rapport à la norme (norme = 100%)

## Sites de nidification et de chasse

Pour des raisons de confidentialité, la localisation précise des nids ne figure que dans l'annexe à usage exclusif de la DGNP, de la Station ornithologique suisse et de l'ASPO.

Les jeunes n'ont pu être comptés que partiellement et leur nombre est indiqué pour chaque site.

### Site n°1

L'espèce a réutilisé la même cavité de pic dans un chêne qu'en 2011.

Le site est entouré de prairies extensives. Les pluies du mois d'avril ont densifié la végétation, ce qui a obligé les adultes à chasser plus loin, là où les parcelles étaient fauchées. Ils ont également été observés chassant dans un bois. Une fauche alternée des parcelles aux alentours aurait pu favoriser le nourrissage.

En 2011, une Corneille noire avait prédaté un poussin. Cette année encore, le corvidé a été observé s'intéressant fortement au contenu de la cavité. Nous ne savons pas s'il y a eu prédation.

Trois jeunes ont été observés à la cavité et deux après l'envol.

## **Site n°2**

Il s'agit d'un nouveau territoire.

Le nid est une cavité naturelle dans un chêne en bordure de forêt et à proximité de parcelles viticoles.

Les adultes ont été observés chassant presque exclusivement dans des vignes entièrement traitées à l'herbicide, alors que d'autres parcelles enherbées étaient disponibles (les mêmes parcelles désherbées ont été utilisées par les adultes des sites n°3,4 et 5).

Trois jeunes ont été filmés à l'entrée de la cavité (plus un cadavre évacué par la femelle). Un jeune a été observé après l'envol.

## **Site n°3**

Une nidification a déjà eu lieu ici en 2011. La cavité n'a pas été trouvée mais elle se situe dans un parc privé.

Nous ne savons pas s'il y a eu des jeunes à l'envol.

## **Site n°4**

Il s'agit d'un nouveau territoire situé à proximité de vignes.

Un nichoir à Chevêche d'Athéna a été utilisé.

La nidification a échoué (prédation).

## **Site n°5**

Il s'agit d'un nouveau territoire.

L'espèce a utilisé un nichoir que nous avons posé en 2011.

Deux poussins ont été observés à l'intérieur. Une carcasse de poussin d'environ 10 jours a été retrouvée lors du dernier contrôle. Aucun jeune n'a été observé après l'envol.

## **Site n°6**

Il s'agit d'un nouveau territoire, situé dans une propriété privée, en milieu urbain, proche du centre ville. Les terrains de chasse n'ont pu être localisés. Ce site est très atypique au regard des autres sites connus en Suisse (selon le plan d'action suisse).

Le nid est une cavité de pic dans un frêne.

Au moins un poussin a été observé à la cavité, aucun après l'envol.

## **Site n°7**

Ce territoire existait déjà en 2011. Une nouvelle cavité de pic dans un frêne a été utilisée.

Les terrains de chasse se composaient de prairies de fauche ou de pelouses.

Trois jeunes ont été observés à la cavité, puis deux après l'envol.

Dans tous ces sites, des observations des proies ont été réalisées lors de nourrissages (de visu, sauf un site suivi par vidéo). Très peu de grosses proies ont été apportées aux jeunes.

## Occupation des nichoirs

	2011	2012
<b>Nombre de nichoirs</b>	<b>95</b>	<b>135</b>
<b>Nichoirs occupés</b>	<b>31 (32%)</b>	<b>70 (52%)</b>
Huppe fasciée ( <i>Upupa epops</i> )	-	1 (0.7%)
Etourneau sansonnet ( <i>Sturnus vulgaris</i> )	23 (24%)	39 (29%)
Mésange charbonnière ( <i>Parus major</i> )	8 (8%)	25 (19%)
Rougequeue à front blanc ( <i>Phoenicurus phoenicurus</i> )	-	4 (3%)
Sittelle torchepot ( <i>Sitta europaea</i> )	-	1 (0.7%)

L'occupation des nichoirs par d'autres espèces que la Huppe est en augmentation. Cela est probablement dû au fait que, contrairement à l'année précédente, ils étaient déjà installés au début de la saison de nidification des étourneaux et des mésanges.

Installer les nichoirs par paire ne semble pas satisfaisant puisque, en de nombreux endroits, deux couples d'Etourneaux ont niché à proximité et simultanément. Le même phénomène a été observé sur La Côte VD (Y.Menétrey comm. pers.).

4 nichoirs ont été envahis par des Frelons et 4 par des Guêpes.

Un Loir occupait un nichoir lors du contrôle à la mi-juillet.

## Conclusion

En 2012, malgré une météo printanière peu favorable, le retour de l'espèce sur le territoire genevois se confirme avec une augmentation significative du nombre de territoires occupés. Un noyau de population s'est formé à l'ouest du canton.

En l'absence de grosses proies, la Huppe semble préférer les parcelles viticoles totalement désherbées car elle y trouve plus facilement de petites proies. Il s'agit d'une particularité locale qui mériterait d'être étudiée plus en détails (Y. Menétrey, J. Duplain, comm. pers.).

Sur les territoires entourés de prairies extensives (qui ne peuvent être fauchées avant le 15 juin), il conviendrait de laisser des bandes fauchées à l'écart des routes ou de pratiquer des fauches alternées afin de créer des milieux de chasse favorables.

La cadence de nourrissage des jeunes peut être très élevée d'après le suivi vidéo. Les dérangements occasionnés par les observateurs (ornithologues, photographes et curieux) sur les sites de nidification, ainsi que sur les terrains de chasse peuvent diminuer cette cadence et réduire le succès de reproduction. Dès lors, l'accès à ces sites devrait être limité au strict minimum.

Pour 2013, vu le faible taux d'occupation des nichoirs destinés à l'espèce, aucune augmentation de leur nombre n'est prévue. La recherche de nouveaux territoires se poursuivra. Il conviendra d'aller prospecter de nouvelles zones, notamment le nord du bassin genevois (Pays de Gex, Collex-Bossy/Versoix et Terre Sainte), afin de trouver des solutions pour relier les populations genevoises à

celles de la Côte vaudoise tel que le spécifie le Plan d'action national (Mühlethaler, et al., 2010). Dans ce but, une étude des échanges entre populations, avec baguage des jeunes au nid, devrait être mise en place en collaboration avec les autres groupes de suivis de la Huppe fasciée en Suisse. L'étude sur le régime alimentaire de l'espèce se poursuivra également.

Compte tenu de la haute priorité du canton de Genève pour la conservation de cette espèce, des mesures d'amélioration des habitats devraient également être mises en œuvre ces prochaines années.

## Références

Géroudet, P., Guex, C., & Maire, M. (1983). *Les oiseaux nicheurs du canton de Genève*. Genève: Muséum de Genève.

Lugrin, B., Barbalat, A., & Albrecht, P. (2003). *Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève*. Genève: Nicolas Junod.

Mühlethaler, E., & Schaad, M. (2010). Plan d'action Huppe fasciée Suisse. Berne, Sempach et Zurich: Office fédéral de l'environnement OFEV, Station ornithologique suisse, Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse.

Ruchet, C. (2011). *Projet de conservation de la Huppe fasciée (Upupa epops) dans le canton de Genève, rapport 2011*. Genève: Groupe ornithologique du bassin genevois - GOBG.

## Remerciements

La Direction générale de la nature et du paysage (DGNP).

L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse.

La Station ornithologique suisse.

Raffael Ayé, Pierre Baumgart, Nathalie Cesarini, Hung Do, Jérôme Duplain, Siegfried Erwin, Pascale Fornasari, Anaëlle Gauthey, Josiane Gilli, Bastien Guibert, Marie et Philippe Haake, Maelenn Haring, Damien Juat, Ludovic Longchamp, Philippe Martin, Christian Meisser, Yves Menétrey, Patrick Perreten, Alexis et Cédric Pochelon, Nicole Petitpierre, Bram Piot, Christian Prévost, Sylvie Queille, Grégoire Rizzi, Cyril Schönbacher, Zabo.

Les propriétaires qui ont autorisé la pose des nichoirs sur leurs terrains.

Les observateurs qui ont transmis leurs observations.

Et à tous ceux qui auraient été oubliés...

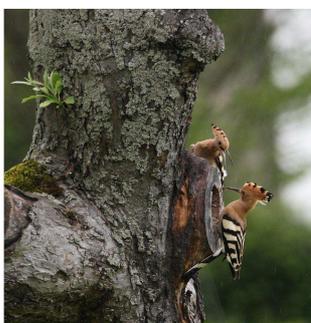
## Annexes

### LE PROJET

Jusque dans les années 50, la Huppe fasciée était une espèce courante sur tout le bassin lémanique. Suite à l'intensification de l'utilisation de pesticides et à la destruction de ses milieux, cet oiseau a peu à peu disparu de nos régions.

Le programme de conservation de la Huppe fasciée a pour but d'étudier l'espèce et de favoriser l'augmentation de sa population.

Des nichoirs sont installés et les couples reproducteurs sont recensés et suivis. Des milieux favorables sont réaménagés, en collaboration avec les propriétaires terriens. Ceux-ci sont encouragés à planter des arbres fruitiers et des haies, ou à laisser des bandes herbeuses entre les lignes de vigne.



### Si vous faites des observations de cet oiseau, merci de contacter :

**Côte vaudoise et Vully :** Yves Menétrey  
076 331 91 83  
yves.menetrey@gmail.com

**Région Orbe et Yverdon :** Ludovic Longchamp  
078 868 68 17  
ludovic.longchamp@gmail.com

**Neuchâtel :** Blaise Mulhauser  
032 717 79 65  
info@sorbus-oiseaux.ch

**Région genevoise :** Claude Ruchet  
079 631 35 90  
huppe@gobg.ch

### En collaboration avec :



Crédits photos : Y. Menétrey, L. Longchamp, C. Ruchet



## Programme de conservation de la Huppe fasciée

### IDENTIFICATION



**Taille :** 26 à 28 cm

**Envergure :** 42 à 46 cm

**Poids :** 55 à 80 g

**Longévité :** 11 ans

La Huppe fasciée est un oiseau de couleur fauve orangé, aux ailes arrondies noires et blanches. Elle possède une huppe érectile aux pointes noires. Son bec de 5 à 6 cm, légèrement arqué, lui sert d'outil de chasse pour débusquer sa nourriture au sol.

Son vol est saccadé et bondissant.

Son chant caractéristique s'entend de loin :

« Oup Oup Oup »

### REPRODUCTION

**Nid :** La Huppe occupe fréquemment d'anciennes loges de pics, mais se contente souvent d'une anfractuosité dont l'ouverture se réduit à une simple fissure.

**Ponte :** D'avril à juin, de 5 à 7 œufs gris, nuancés de brun clair et pointillés de blanc ; incubation de 18 jours environ par la femelle seule, ravitaillée par le mâle.

Les poussins s'envolent à 3 ou 4 semaines.

Après l'éclosion des œufs, l'accumulation des déjections des poussins répand une odeur nauséabonde qui éloigne les prédateurs et peut faciliter la découverte du nid par l'ornithologue.

### HABITAT

L'habitat type de la Huppe, c'est le bocage avec haies vives, bosquets, vignes et vergers où elle investit les arbres creux, voire les vieux murs ou les bâtiments abandonnés pour y nicher.



Les plantations d'arbres fruitiers, de haies arbustives, ou encore l'aménagement de quelques parcelles de prairies améliorent la biodiversité et favorisent tous les insectivores et granivores du vignoble.

### RÉGIME ALIMENTAIRE



Essentiellement insectivore, la courtilière est sa proie favorite. En l'absence de celle-ci, elle se nourrit de larves de coléoptères, sauterelles, criquets, papillons, mouches, araignées, vers, limaces et mille-pattes.

Elle fouille les moindres interstices des écorces, sonde l'herbe des talus à la recherche des larves du hanneton et du lucane.

Il lui arrive de capturer des lézards.

### EFFECTIFS

En 2011, la population suisse de Huppe fasciée était estimée à 170 couples dont 110 en Valais.

### MIGRATION

Visiteuse d'avril à août, les Huppes migrent en général jusqu'à l'Afrique tropicale pour passer l'hiver.